



VILLE DU NEUBOURG - EURE

Conseil Municipal Séance du 16 septembre 2019

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

Le seize septembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Maire.

Date de la séance :	16 septembre 2019
Date de convocation :	10 septembre 2019
Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de présents :	16
Nombre de votants :	24

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-070 : Décision Modificative N°3 du budget principal 2019 de la commune

1 CONTRE (Mme BERNARD) et 1 ABSTENTION (M. MARCHAND)

Adopté à la majorité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-071 : Délibération autorisant le recours à un emprunt d'un montant de 280 000 € pour le budget principal de la commune destiné à financer la participation de la commune à la réalisation de la voirie et des infrastructures liées au nouveau collège

1 CONTRE (Mme BERNARD)

Adopté à la majorité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-072 : Motion contre le projet de réorganisation des services de la DGFIP sur le département

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-073 : Subvention à l'association « Graines de parents »

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-074 : Tarifs pour la pièce de théâtre « Faut que ça change » le 25 janvier 2020 au Viking

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-075 : Ville départ pour le Tour de Normandie cycliste 2020

1 ABSTENTION (M. ONFRAY)

Adopté à la majorité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-076 : Cession du lot 3-44 dans la ZAC de la Gare

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-077 : Cession du chemin rural dit de la Mare aux Lions

1 CONTRE (Mme BERNARD) et 2 ABSTENTIONS (M. MARCHAND et M. BRASTEL)

Adopté à la majorité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2019-078 : Cession des parcelles AM 505, AM 506 ET AM 509 (ex-POINT P) sises route de Pont de l'Arche à LE NEUBOURG

1 ABSTENTION (M. BRASTEL)

Adopté à la majorité

Fin de séance : 21h00

Prochaine séance : lundi 14 octobre 2019

Le Neubourg, le 17 septembre 2019
Le Maire,



Marie-Noëlle CHEVALIER